

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN
2023

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 5,3%, provenant de :

1- la diminution des recettes douanières nettes de 2,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 34 MDH à fin juin 2023 contre 161 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+3,1%) ;
- TVA à l'importation (-4%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-3,2%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH à fin juin 2023 contre 128 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2%) et l'augmentation des autres TIC (+7,5%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.567 MDH à fin juin 2023 contre 5.411 MDH un an auparavant :

- l'IS stagne, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.245 MDH à fin juin 2023 contre 347 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin juin 2022, l'IS avait progressé de 56,7% par rapport à son niveau à fin juin 2021, soit +12.845 MDH (35.482 MDH contre 22.637 MDH) ;
- l'IR (+6,4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 198 MDH à fin juin 2023 contre 143 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 0,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 5,9%.

- la TVA à l'intérieur (+18,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.062 MDH à fin juin 2023 contre 4.860 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin juin 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.808 MDH contre 6.944 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.146 MDH à fin juin 2023 contre 9.797 MDH un an auparavant, en hausse de 13,8% ou +1.349 MDH.
- les majorations de retard (+22%), résultant de recettes brutes de 1.150 MDH contre 953 MDH à fin juin 2022 et de dégrèvements de 62 MDH à fin juin 2023 contre 61 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 30,7% en raison notamment de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.464 MDH contre 4.509 MDH), des fonds de concours (1.116 MDH contre 596 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (731 MDH contre 311 MDH), ainsi que de la diminution des recettes de monopoles (3.053 MDH contre 3.936 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 50% et un taux d'émission sur engagements de 83% contre respectivement 49% et 81% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 6% provenant de :

- la hausse de 8,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 2,3% des dépenses de personnel et de 20,3% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 11,5% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 12,9% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 0,5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.815 MDH contre 6.973 MDH à fin juin 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 12,7%, passant de 39,6 MMDH à fin juin 2022 à 44,6 MMDH à fin juin 2023, en raison de l'augmentation de 5,9% des dépenses des ministères et de 20,3% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 3.138 MDH contre un solde ordinaire négatif de 1.938 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 27,9 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 19,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 14,3 MMDH à fin juin 2022 compte tenu d'un solde positif de 27,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Jun 2022	LF 2023	Jun 2023	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	147 377	293 221	155 175	52,9%	5,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	136 296	264 923	140 693	53,1%	3,2%
Impôts directs	62 340	114 097	65 484	57,4%	5,0%
Impôts indirects	57 367	119 821	57 062	47,6%	-0,5%
Droits de douane	6 792	15 048	7 001	46,5%	3,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	9 797	15 957	11 146	69,9%	13,8%
1.2- Recettes non fiscales :	11 081	28 298	14 482	51,2%	30,7%
Monopole et participations	3 936	19 464	3 053	15,7%	-22,4%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	232	355	194	54,6%	-16,4%
Autres recettes ⁽²⁾	6 913	3 479	11 235	322,9%	62,5%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	149 315	302 106	158 313	52,4%	6,0%
2.1- Biens et services :	110 461	234 911	119 536	50,9%	8,2%
Personnel	74 188	155 794	75 901	48,7%	2,3%
Autres biens et services ⁽³⁾	36 273	79 117	43 635	55,2%	20,3%
2.2- Intérêts de la dette :	17 192	30 967	19 165	61,9%	11,5%
Intérieure	14 765	24 291	15 555	64,0%	5,4%
Extérieure	2 427	6 676	3 610	54,1%	48,7%
2.3- Compensation⁽³⁾	16 090	26 580	14 011	52,7%	-12,9%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	5 572	9 648	5 601	58,1%	0,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 938	-8 885	-3 138		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	39 573	106 027	44 599	42,1%	12,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	26 825	-1 412	19 039		
6- SOLDE DES SEGMA	375	0	786		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-14 311	-116 324	-27 912		
8- VARIATION DES INSTANCES	-7 658	0	-10 407		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-21 969	-116 324	-38 319		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	21 853	62 292	11 639		
Dont :					
Adjudications	17 420		39 825		
Dépôts au Trésor	2 134		-344		
Compte courant à BAM	2 607		798		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	116	54 032	26 680		
Tirages et dons	5 063	61 500	32 114		
Amortissement	-4 947	-7 468	-5 434		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

RECETTES ORDINAIRES

	Jun 2022	LF 2023	Jun 2023	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	136 296	264 923	140 693	53,1%	3,2%
IMPÔTS DIRECTS	62 340	114 097	65 484	57,4%	5,0%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	61	128	76	59,4%	24,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	35 482	61 545	36 385	59,1%	2,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	25 603	48 069	27 276	56,7%	6,5%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	7	14	7	50,0%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	3	0	9		
<i>Majorations de retard</i>	953	3 511	1 150	32,8%	20,7%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	215	800	560	70,0%	160,5%
<i>Autres⁽³⁾</i>	16	30	21	70,0%	31,3%
DROITS DE DOUANE^(*)	6 792	15 048	7 001	46,5%	3,1%
IMPÔTS INDIRECTS	57 367	119 821	57 062	47,6%	-0,5%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	14 989	32 068	14 590	45,5%	-2,7%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	5 793	12 500	5 679	45,4%	-2,0%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	8 109	16 857	7 743	45,9%	-4,5%
<i>Autres^(*)</i>	1 087	2 711	1 168	43,1%	7,5%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	42 378	87 753	42 472	48,4%	0,2%
<i>à l'intérieur</i>	15 435	33 504	16 619	49,6%	7,7%
<i>à l'importation^(*)</i>	26 943	54 249	25 853	47,7%	-4,0%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	9 797	15 957	11 146	69,9%	13,8%
RECETTES NON FISCALES	11 081	28 298	14 482	51,2%	30,7%
<i>Domaine</i>	232	355	194	54,6%	-16,4%
<i>Monopoles et participations</i>	3 936	19 464	3 053	15,7%	-22,4%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	596	0	1 116		87,2%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	311	1 000	731	73,1%	135,0%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	6 006	2 479	9 388	378,7%	56,3%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	147 377	293 221	155 175	52,9%	5,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

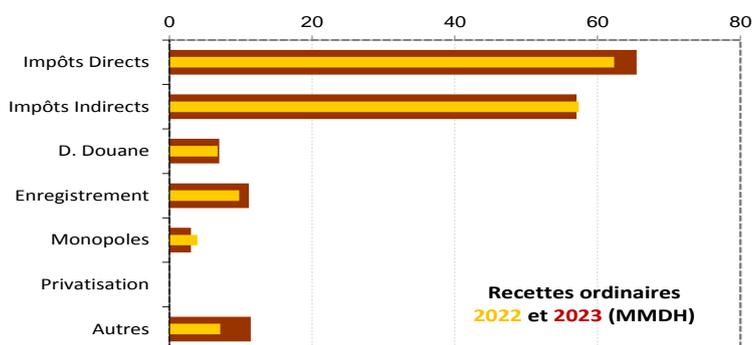
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 5,3% et des dépenses ordinaires émises de 6% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3.138 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 38,3 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 26,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 11,6 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 155,2 MMDH contre 147,4 MMDH à fin juin 2022, en hausse de 5,3% ou +7,8 MMDH.

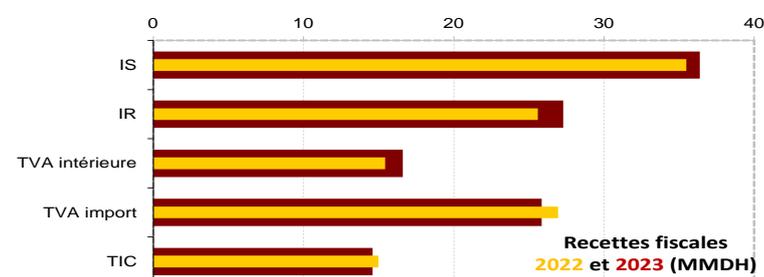
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 5%, des droits de douane de 3,1%, des droits d'enregistrement et de timbre de 13,8% et des recettes non fiscales de 30,7%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 0,5%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 140,7 MMDH contre 136,3 MMDH à fin juin 2022, en augmentation de 3,2% ou +4,4 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 3% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40.564 MDH à fin juin 2023 contre 41.683 MDH un an auparavant, en baisse de 2,7% ou -1.119 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 34 MDH à fin juin 2023 contre 161 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 40.597 MDH à fin juin 2023 contre 41.844 MDH un an auparavant, en diminution de 3% ou -1.247 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2022.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juin 2023 ont atteint 6.991 MDH contre 6.779 MDH un an auparavant, soit une hausse de 3,1% ou +212 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 25.849 MDH à fin juin 2023 contre 26.923 MDH à fin juin 2022, enregistrant une baisse de 4% ou -1.074 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 11,5% ou -681 MDH et celle sur les autres produits une baisse de 1,9% ou -393 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 7.724 MDH contre 7.981 MDH, en baisse de 3,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2022 ou -257 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH à fin juin 2023 contre 128 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 7.743 MDH contre 8.109 MDH, en diminution de 4,5% par rapport à leur niveau de fin juin 2022 ou -366 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 87,7 MMDH à fin juin 2023 contre 82,2 MMDH à fin juin 2022, en hausse de 6,7% ou +5,5 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 5.567 MDH à fin juin 2023 contre 5.411 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 93,2 MMDH à fin juin 2023 contre 87,6 MMDH à fin juin 2022, soit une hausse de 6,5% ou +5,7 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 35.140 MDH à fin juin 2023 contre 35.135 MDH un an auparavant, en quasi-stagnation (+5 MDH), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.245 MDH à fin juin 2023 contre 347 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH⁴. A fin juin 2022, l'IS avait progressé de 56,7% par rapport à son niveau à fin juin 2021, soit +12.845 MDH (35.482 MDH contre 22.637 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 36.385 MDH à fin juin 2023 contre 35.482 MDH à fin juin 2022, en augmentation de 2,5% ou +903 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juin 2023 ont enregistré une hausse de 6,4% par rapport à leur niveau à fin juin 2022 (27.078 MDH contre 25.460 MDH), soit +1.618 MDH, compte tenu de restitutions de 198 MDH contre 143 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 0,2% ou +4 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (2.134 MDH contre 2.130 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 5,9% ou -312 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	25 603	27 276	6,5%
dont IR prélevé par la DDP	5 260	4 948	-5,9%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2023 se sont établies à 12.557 MDH contre 10.575 MDH à fin juin 2022, en hausse de 18,7% ou +1.982 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.062 MDH à fin juin 2023 contre 4.860 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 16.619 MDH contre 15.435 MDH un an auparavant, en hausse de 7,7% ou +1.184 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.808 MDH à fin juin 2023 contre 6.944 MDH à fin juin 2022, soit -1.136 MDH. Les remboursements de TVA (5.808 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.062 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.741 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.146 MDH à fin juin 2023 contre 9.797 MDH un an auparavant, soit une hausse de 13,8% ou +1.349 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 22%, résultant de recettes brutes de 1.150 MDH contre 953 MDH et de dégrèvements de 62 MDH à fin juin 2023 contre 61 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin juin 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 560 MDH contre 215 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 345 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 104 MDH contre 84 MDH, en hausse de 23,8% ou +20 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 14,5 MMDH contre 11,1 MMDH un an auparavant, en augmentation de 30,7% ou +3,4 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.464 MDH contre 4.509 MDH), des fonds de concours (1.116 MDH contre 596 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (731 MDH contre 311 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (3.053 MDH contre 3.936 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.053 MDH à fin juin 2023 contre 3.936 MDH à fin juin 2022, en baisse de 22,4% ou -883 MDH.

Les recettes à fin juin 2023 ont été versées notamment par l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 1,2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (581 MDH contre 402 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
B.A.M	402	660	581	88,0%
I.A.M	0	808	0	0,0%
O.C.P	2 000	10 160	0	0,0%
ANCFCC	1 220	3 500	2 000	57,1%
Autres	314	4 336	472	10,9%
TOTAL	3 936	19 464	3 053	15,7%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 62,5%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.464 MDH contre 4.509 MDH), des fonds de concours (1.116 MDH contre 596 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (731 MDH contre 311 MDH).

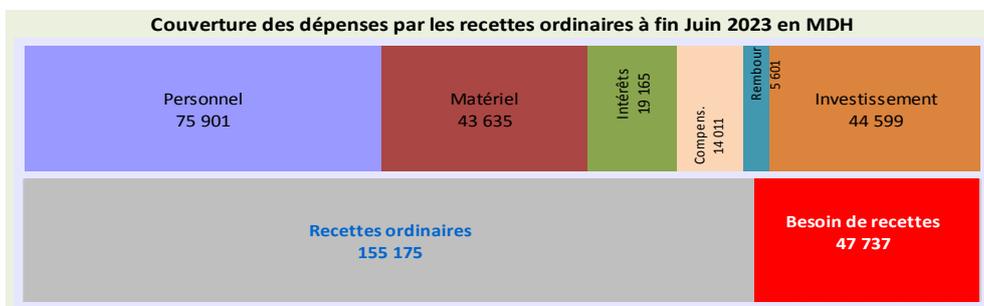
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin juin 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,9% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 38,4 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juin 2023				
Nature	Recettes ordinaires en millions DH		Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	38 406		▲ 2,4%	25,7%
- à l'importation	25 849		▼ 4,0%	17,3%
- à l'intérieur	12 557		▲ 18,7%	8,4%
2 Impôt sur les sociétés	35 140		▲ 0,0%	23,5%
3 Impôt sur le revenu	27 078		▲ 6,4%	18,1%
4 Droits d'enregistrement	11 146		▲ 13,8%	7,5%
5 TIC prod. énergétiques	7 724		▼ 3,2%	5,2%
6 Droits de douane	6 991		▲ 3,1%	4,7%
7 TIC tabacs manufacturés	5 679		▼ 2,0%	3,8%
8 Monopoles	3 053		▼ 22,4%	2,0%
9 Fonds de concours	1 116		▲ 87,2%	0,7%
10 Majorations de retard	1 088		▲ 22,0%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98% contre 98,7% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2023, 48,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,1% aux dépenses de matériel, 12,4% aux charges en intérêts de la dette et 9% aux émissions au titre de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

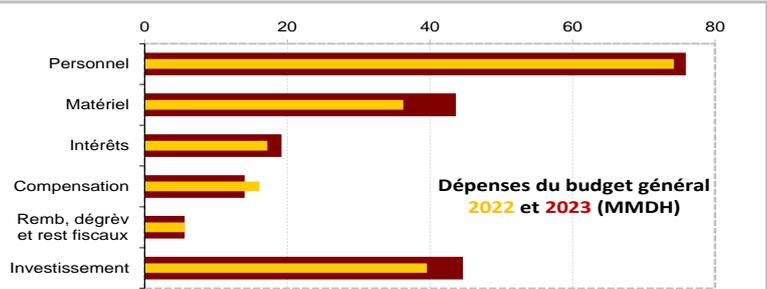
A fin juin 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 382 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 50% contre 49% à fin juin 2022 et un taux d'émission sur engagements de 83% contre 81% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	280 151	145 091	139 148	52%	96%
Investissement	127 770	68 663	44 599	54%	65%
C.S.T	244 897	92 756	59 659	38%	64%
SEGMA	3 689	1 964	546	53%	28%
Dette	109 220	73 529	73 529	67%	100%
TOTAL	765 727	382 003	317 481	50%	83%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 257,3 MMDH à fin juin 2023, en hausse de 18,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2022, en raison de l'augmentation de 5,3% des dépenses de fonctionnement, de 12,7% des dépenses d'investissement et de 59,6% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Fonctionnement	132 123	271 139	139 148	51%	5,3%
Investissement	39 573	106 027	44 599	42%	12,7%
Dette	46 070	109 220	73 529	67%	59,6%
TOTAL	217 766	486 386	257 276	53%	18,1%

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 59,6% s'explique par la hausse de 88,3% des remboursements du principal (54,4 MMDH contre 28,9 MMDH) et de 11,5% des intérêts de la dette (19,2 MMDH contre 17,2 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 139,1 MMDH, dont 75,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 8,1% (34,1 MMDH contre 31,5 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 13,1% (23,6 MMDH contre 20,8 MMDH) malgré la diminution de 12,9% des émissions de la compensation (14 MMDH contre 16,1 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 0,5% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.245 MDH contre 347 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.062 MDH contre 4.860 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Personnel	74 188	155 794	75 901	49%	2,3%
Matériel	31 514	64 867	34 060	53%	8,1%
Charges communes	20 849	38 674	23 586	61%	13,1%
dont compensation	16 090	26 580	14 011	53%	-12,9%
Dépenses imprévues		2 156			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 572	9 648	5 601	58%	0,5%
TOTAL	132 123	271 139	139 148	51%	5,3%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 0,5% en raison notamment de la hausse de 898 MDH des restitutions de l'IS et la baisse de 798 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2023 se sont établis à 75,9 MMDH contre 74,2 MMDH, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau de fin juin 2022 ou +1.713 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 63,8 MMDH, en augmentation de 0,7%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,2% et de la baisse des rappels de 4,7% (4.499 MDH contre 4.723 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 43,6 MMDH, en hausse de 20,3% ou +7.362 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (20,9 MMDH contre 17,6 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (7 MMDH contre 3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 19.165 MDH à fin juin 2023 contre 17.192 MDH à fin juin 2022, en hausse de 11,5% ou +1.973 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 5,4% des charges en intérêts de la dette intérieure (15.555 MDH contre 14.765 MDH) et de 48,7% de celles de la dette extérieure (3.610 MDH contre 2.427 MDH).

Compensation

A fin juin 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 14.011 MDH contre 16.090 MDH, soit un recul de 12,9% ou -2.079 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.601 MDH contre 5.572 MDH, en hausse de 0,5% ou +29 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.567 MDH contre 5.411 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.245 MDH contre 347 MDH) et de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.062 MDH contre 4.860 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 411	9 332	5 567	59,7%	2,9%
Impôt sur les sociétés	347	631	1 245	197,3%	258,8%
Impôt sur le revenu	143	138	198	143,5%	38,5%
TVA intérieure	4 860	8 391	4 062	48,4%	-16,4%
Majorations de retard	61	162	62	38,3%	1,6%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	161	317	34	10,7%	-78,9%
Droits d'importation	13	29	10	34,5%	-23,1%
TIC prod. énergétiques	128	208	19	9,1%	-85,2%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	1		
TVA à l'importation	20	32	4	12,5%	-80,0%
Autres	0	48	0		
TOTAL	5 572	9 649	5 601	58,0%	0,5%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2023 a été négatif de 3.138 MDH contre un solde ordinaire négatif de 1.938 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

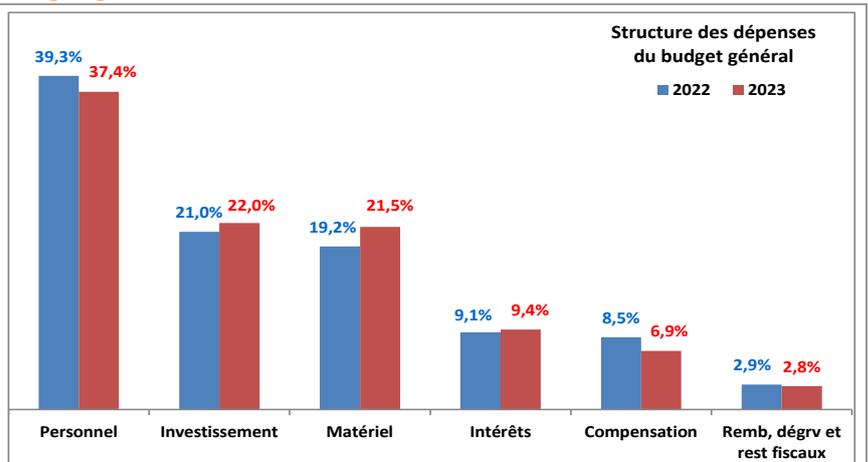
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 44,6 MMDH à fin juin 2023 contre 39,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 12,7% ou +5 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 5,9% et des dépenses des charges communes de 20,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 15,9 MMDH contre 16,3 MMDH à fin juin 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
Investissement total :	39 573	106 027	44 599	42%	12,7%
1- Ministères	20 890	72 223	22 129	31%	5,9%
2- Charges communes :	18 683	33 804	22 470	66%	20,3%
- Concours divers	16 320	25 059	15 918	64%	-2,5%
- Ristournes d'intérêts	0	220	7	3%	
- Autres	2 363	8 525	6 545	77%	177,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2022 et fin juin 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 78,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 15,9 MMDH contre 16,3 MMDH à fin juin 2022.

Les dépenses émises ont été de 59,7 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 19 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
C.A.S	62 214	99 403	65 612	39 155	99 053	49 836	15 775
TVA des Coll.Terr.	18 162	37 608	18 202	16 615	37 608	16 646	1 556
Part régions (IS, IR, ...)	5 188	9 000	5 001	2 195	9 000	3 454	1 547
I.N.D.H	2 004	3 600	2 245	888	3 600	982	1 263
Soutien prix. prd.alim.	154	600	167	0	600	0	167
F.S. Routier	1 681	2 700	1 815	1 369	2 700	901	914
F.D. Agricole	3 188	4 000	1 943	2 888	4 000	2 303	-360
Emploi domanial	6 045	1 500	5 997	2 887	1 500	5 646	351
Lutte contre chômage	1 304	1 500	1 360	750	1 500	866	494
Dons des pays du CCG	380	350	0	149	0	185	-185
Appui Cohés. Sociale	7 676	10 000	12 459	1 971	10 000	5 823	6 636
F.S. Habitat	1 164	2 000	1 000	1 553	2 000	1 074	-74
Gestion Covid-19	283	0	2	1 151	0	1 054	-1 052
Autres CAS	14 985	26 545	15 421	6 739	26 545	10 903	4 518
C. Dép. Dotation^(**)	13 314	10 801	13 052	9 448	10 801	8 745	4 307
Autres C.S.T	32	171	35	132	1 933	1 078	-1 043
TOTAL	75 560	110 375	78 699	48 735	111 787	59 659	19 039

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.332 MDH contre 885 MDH à fin juin 2022, en hausse de 50,5%.

Les dépenses ont été de 546 MDH à fin juin 2023 contre 510 MDH un an auparavant, en hausse de 7,1%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Exploitation :	384	0	761		98,2%
Recettes	830	2 017	1 256	62%	51,3%
Dépenses	446	2 017	495	25%	11,0%
Equipement :	-9	0	25		
Recettes	55	283	76	27%	38,2%
Dépenses	64	283	51	18%	-20,3%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 52,9% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 52,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 42,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH				
	LF 2023	Juin 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	293 221	155 175	52,9%	-138 046
1.1- Recettes fiscales :	264 923	140 693	53,1%	-124 230
Impôts directs	114 097	65 484	57,4%	-48 613
Impôt sur les sociétés	61 545	36 385	59,1%	-25 160
Impôt sur le revenu	48 069	27 276	56,7%	-20 793
Impôts indirects	119 821	57 062	47,6%	-62 759
TVA à l'intérieur	33 504	16 619	49,6%	-16 885
TVA à l'importation	54 249	25 853	47,7%	-28 396
Taxes intérieures de consommation	32 068	14 590	45,5%	-17 478
Droits de douane	15 048	7 001	46,5%	-8 047
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	11 146	69,9%	-4 811
1.2- Recettes non fiscales :	28 298	14 482	51,2%	-13 816
Monopole et participations	19 464	3 053	15,7%	-16 411
Domaine	355	194	54,6%	-161
Autres recettes	8 479	11 235	132,5%	2 756
2- DEPENSES ORDINAIRES	302 106	158 313	52,4%	-143 793
2.1- Biens et services :	234 911	119 536	50,9%	-115 375
Personnel	155 794	75 901	48,7%	-79 893
Autres biens et services	79 117	43 635	55,2%	-35 482
2.2- Intérêts de la dette :	30 967	19 165	61,9%	-11 802
Intérieure	24 291	15 555	64,0%	-8 736
Extérieure	6 676	3 610	54,1%	-3 066
2.3- Compensation	26 580	14 011	52,7%	-12 569
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9 648	5 601	58,1%	-4 047
3- INVESTISSEMENT	106 027	44 599	42,1%	-61 428

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,9 MMDH à fin juin 2023 contre un déficit budgétaire de 14,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,1 MMDH à fin juin 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 10,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 38,3 MMDH contre un besoin de financement de 22 MMDH à fin juin 2022 et d'un flux net positif de 26,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 116 MDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 11,6 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 21,9 MMDH à fin juin 2022.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2023, le financement extérieur net a été positif de 26,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,4 MMDH et les tirages ont été de 32,1 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 39,8 MMDH contre 17,4 MMDH un an auparavant ;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 344 MDH contre une hausse de 2,1 MMDH à fin juin 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 798 MDH contre 2,6 MMDH à fin juin 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois de juin 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juillet 2023, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 98,1 MMDH à fin juin 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en baisse de 344 MDH.

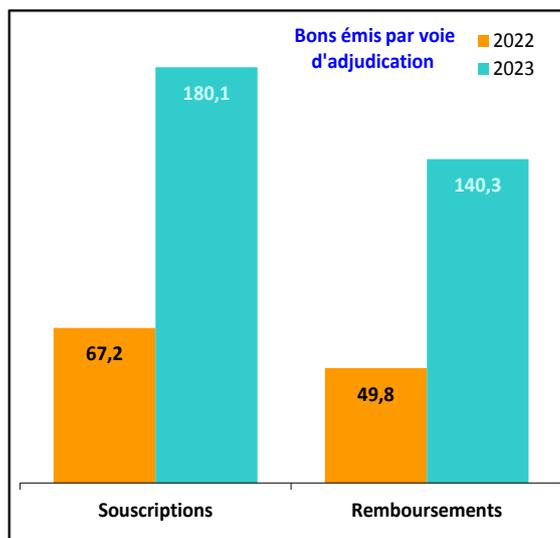
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,3 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 18,4 MMDH effectués en juin 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en juillet 2023.

Dette intérieure

S'élevant à 711,5 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 6,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 39,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 180,1 MMDH et de remboursements pour 140,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 67,2 MMDH et de remboursements pour 49,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
Adjudications	665 764	180 142	140 317	705 589	6%
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	27 043,3	38 031,0	1 190	
26 semaines	6 525,5	14 914,8	11 003,3	10 437	
52 semaines	18 770,6	21 530,5	11 060,6	29 241	
2 ans	72 201,4	58 682,4	21 059,0	109 825	
5 ans	173 764,0	13 756,7	42 751,7	144 769	
10 ans	133 851,0	20 226,7	6 411,7	147 666	
15 ans	122 719,1	21 387,8	0,0	144 107	
20 ans	78 383,8	2 026,5	0,0	80 410	
30 ans	37 371,1	573,6	0,0	37 945	
Autres	4 246	11 108	9 410	5 944	40%
Total	670 010	191 250	149 727	711 533	6,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 42,7 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
13 semaines	4 425,3	0,0
26 semaines	4 575,3	0,0
52 semaines	1 012,9	0,0
2 ans	7 368,1	12 465,4
5 ans	18 927,2	7 244,9
10 ans	6 411,7	11 005,7
15 ans	0,0	13 041,1
Total	42 720,5	43 757,1